



SECTIONS DE L'ILE-DE-FRANCE

Document d'orientations stratégiques DGFIP : Les agents en ont plein le DOS !!!

La démarche d'élaboration du document d'orientations stratégiques (DOS) de la DGFIP touche à sa fin. Officiellement, le DOS a pour ambition de traduire les orientations de la DGFIP d'ici fin 2012.

Mais la période couverte par le DOS correspond à celle de la poursuite et de l'achèvement de la fusion impôt/trésor et, au-delà, à la mise en œuvre de la révision générale des politiques publiques (RGPP), laquelle s'effectue dans le cadre d'une loi de programmation des finances publiques portant sur la même période (2009 – 2012).

Or, tel le ministre Potemkine présentant à l'impératrice Catherine des villages factices en carton, le Directeur Général M. PARINI tente de masquer les orientations véritables de la DGFIP par la démarche « DOS ».

Au nom de la RGPP, la réalité à la DGFIP, c'est le démantèlement progressif de nos missions fiscales, foncières et comptables, une réduction drastique des moyens, les suppressions massives d'emplois (12 % des effectifs supprimés en 8 ans et 15 % à l'horizon 2011), la dégradation du service public et la dégradation des conditions de travail des agents.

Et pourtant, rarement les missions de la DGFIP auront été aussi essentielles à la vie de la collectivité. Effets de la crise, complexification de la loi fiscale, évasion et fraude fiscales, attente des collectivités locales et du service public local, nouveautés touchant tant à la fiscalité qu'à la gestion publique, tout démontre l'urgence de donner à la DGFIP les moyens humains, juridiques, matériels, en temps et en « pilotage », à la hauteur des enjeux pour les contribuables (améliorer l'accueil, la gestion, le contrôle et le recouvrement) comme pour les collectivités locales.

Mais de fait, les orientations actuelles vont à l'encontre de ce que nécessitent les enjeux...

La DGFIP n'œuvre que pour satisfaire la commande élyséenne de réalisation de la fusion impôts/trésor à l'horizon 2012 avec comme restructuration emblématique le SIP.



Or, L'installation des SIP, pierre angulaire de la réforme initiée par M. PARINI :

- c'est, avant tout, la perte de savoir faire dans les deux filières (comme cela a été le cas pour les SIE),
- c'est, que l'on veuille ou non, le non respect des métiers, notamment en matière d'accueil,
- c'est des suppressions massives d'emplois,
- c'est la dégradation des conditions de travail,
- c'est la dégradation du service public au détriment du contribuable.

Dans la période, les agents attendent tout autre chose.

Ils veulent un réel débat sur les moyens (emplois et moyens budgétaires) alloués à la DGFIP pour assurer ses missions.

Les O.S. de la DGFIP et les agents revendiquent la défense de toutes les missions, l'arrêt des suppressions d'emplois, l'arrêt des restructurations et de l'installation des SIP, la reconnaissance des qualifications, la revalorisation des rémunérations, l'amélioration des conditions de travail, la défense du Statut, l'amélioration des carrières, le retrait de la loi dite de mobilité, la défense du Code des Pensions.

M. PARINI serait bien inspiré de prendre en compte ces demandes sous peine de connaître la généralisation d'explosions locales comme à PANTIN (93).